

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 27 juin 2011  
20H30 à la mairie

Présents : Mmes : ALGLAVE, GARDEL, TALOU, MAISON  
Mrs : DUPPI, BRESSON, SARTRAND, GIPOULOU, LORBLANCHER, MORISSE.

Absents excusés : Mrs POUZET (pouvoir donné à Mme Alglave), BIARD, CHEVAL.  
Secrétaire de séance : Mr BRESSON

Lecture du compte rendu du 27 avril 2011 par Mr Sartrand, aucune objection n'a été formulée.

### DELIBERATIONS

D01 ➤ Avenant : travaux aire de camping-cars.

L'aménagement de l'aire de camping-cars demande quelques travaux supplémentaires.  
Un devis de 5 154.76€ par l'entreprise Hérault est proposé. Devis accepté

D02 ➤ Collège de Belvès : prise en compte des élèves inscrits en classe spécialisée.

Monsieur le Maire rappelle que tous les élèves de Monpazier doivent être inscrits normalement au collège de Beaumont à partir de la 6<sup>ème</sup>.

Or, certains sont inscrits à Belvès (classes normales et spécialisées) et la commune doit s'acquitter d'une participation.

Proposition de ne prendre en compte que les élèves inscrits en classe spécialisée.

Accord du Conseil.

D03 ➤ Convention avec l'Etat : instruction des demandes PC, DP, CU relatives à occupation du sol.

A la demande de la DDT de Bergerac, une convention est proposée pour recevoir gratuitement une aide pour l'instruction des dossiers précités. Accord du Conseil.

D04 ➤ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2010.

Accord du Conseil.

D05 ➤ Création régie Fax et tarification.

Etant donnée quelques demandes de particuliers à passer des fax vers la France ou l'Etranger, il est proposé de créer une régie et de fixer un prix.

Accord du Conseil et tarification de 1€ le fax par feuille vers la France et 2€ le fax par feuille vers l'étranger.

D06 ➤ Création régie photocopie de photos anciennes et tarification.

Proposition de créer une régie et de fixer un prix pour faire des photocopies de photos anciennes et de les vendre à l'Atelier des Bastides.

Accord de création de la régie et reproduction de carte de monuments et paysages uniquement au prix de 1€ la copie A4 et 2€ la copie A3.

D07 ➤ SIVOM : modification des statuts.

Le SIVOM propose d'ajouter une compétence optionnelle pour la réalisation et l'aménagement de la voirie forestière et de lui transférer la compétence.

Accord du Conseil à 9 voix pour et 1 contre.

**D08 ➤ Convention : Travail d'Intérêt Général.**

Un habitant du canton de Monpazier a 80h de Travail d'Intérêt Général à effectuer avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Proposition de signer une convention avec le CLEM pour l'aide à la mise en place de la médiévale.

Accord du Conseil.

**D09 ➤ Contrat d'Objectif : Restauration petit patrimoine (fontaine et lavoir)**

Le Conseil Général accorde une subvention de 25% sur le montant HT de la restauration « fontaine et lavoir » pour un montant de 6 035€

Accord du Conseil.

**D10 ➤ Contrat d'Objectif : Acquisition d'un terrain pour aménagement du bourg.**

Le Conseil Général accorde une subvention de 25% sur le projet d'acquisition du terrain 'Marty' soit 18 725€.

Accord du Conseil.

### **Lettres et questions diverses**

- L'école de Capdrot demande une subvention pour leur classe, dans le cadre d'un voyage de découverte dans l'Aveyron.  
Accord par délibération d'une somme de 100€.
- Monsieur le Maire informe : que le Conseil Régional d'Aquitaine accorde une aide de 6 809€ pour le projet de restauration de la fontaine et du lavoir. Le Conseil Général attribue dans le cadre de la répartition des amendes de police, une subvention de 3 000€ pour l'acquisition de panneaux de signalisation.
- Affaire Pauvert : Suite au jugement opposant Madame Pauvert et la mairie de Monpazier, le Conseil de Prud'hommes a débouté Madame Christine Pauvert de l'intégralité de ses demandes et la condamne à verser à la mairie la somme de 921€.44€.
- Une conseillère municipale a demandé à marier sa petite fille, aussi un arrêté sera pris pour donner délégation à madame la conseillère.
- Suite à mise à disposition d'un employé municipal lors de la manifestation de la société hippique, celle-ci demande une facturation pour cette prestation et un partenariat pour d'éventuelles autres demandes. Le Conseil décide de ne pas facturer le temps compté et répondra à leur demande en fonction de la disponibilité des employés communaux.
- Monsieur Rochas (Architecte des Bâtiments de France) informe qu'il est favorable à l'exposition « Des visages et la Pierre dévisager la Pierre) du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2011. Il rappelle toutefois qu'aucune atteinte de quelque nature que ce soit ne soit portée aux supports, enduits ou pierres de taille.
- L'association EQUILIBRE demande la salle Jean Galmot pour y organiser le salon de la Voyance en octobre. Refus du Conseil
- Proposition d'une intervention plastique sur la commune de Monpazier pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Blaise CENDRARS. Le dossier sera envoyé à l'Association Jean Galmot.

- Le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé des Papillons Blancs) demande 3 places de stationnement réservées aux handicapés rue Jean Galmot. Accord du Conseil.
- Suite à une réunion sur l'entretien durable des dépendances et des espaces verts, le Conseil Général de la Dordogne propose aux communes de mettre en place une charte « 0 Herbicide » qui a pour objectif de former le personnel communal sur les précautions à prendre pour la gestion et l'usage des herbicides et les nouvelles pratiques afin de protéger l'environnement. Accord du Conseil.
- Proposition de mettre un autocollant avec le logo « ville de Monpazier » sur les 3 véhicules de la commune. Accord du Conseil.
- Suite à la réalisation du recueil des actes d'état civil de 1669 à 1902, une réception aura lieu le samedi 22 octobre 2011 à 17h avec Mr Jardon responsable du cercle d'histoire et de Généalogie du Périgord.
- Lecture faite d'un courrier de Mr Kuntzmann en date du 3 juin 2011 demandant à rencontrer la commission du cimetière. Les réponses ayant été déjà transmises à l'intéressé sur ce dossier, la commission ne souhaite pas donner d'explications supplémentaires.
- Lecture d'une note d'information et d'avis sur les finances de la commune établie par Mr JA Sartrand adjoint au maire.

Fin de la séance 23h30